



Les Randonneurs de La Cha
93, place de l'Eglise
74230 DINGY-ST-CLAIR
Site Web:
<http://randonneursdelacha.com>

Assurance R.C.P

WTW France - Département Sport et
événement – 52 avenue du Général de Gaulle
– CS 10427 Puteaux
Tél. : 09 72 72 01 19 – fr.ffrandonnee@wtwco.com
Contrat n° : 41789295M /0002

Garantie financière :
GROUPAMA Assurance-crédit & Caution
132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre
Tel 33(0)969322336 - Contrat n° : 4000716162 /1



Séjour en co-organisation avec
le CDRP 74
N°FR 016454

Le Queyras

Séjour à l'hôtel Les Balcons de Combes Rousset à Aiguilles
Randonnées en étoile réparties en 2 groupes de niveaux différents

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FF Randonnée en cours de validité avec assurance. Ouverture possible à un titulaire du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.

Nombre de participants : maximum 16 avec 4 voitures - minimum 8 avec 2 voitures.

Acheminement : voitures personnelles avec co-voiturage

Animateurs responsables : Gérard MONGELLAZ 06 13 51 07 30 gerardmongellaz@orange.fr

Bruno PUECH 06 26 06 14 69 br.puech@gmail.com

Clôture des inscriptions : 11 janvier 2025

Date et durée : du 6 au 12 septembre 2025, 7 jours et 6 nuits

Organisation et gestion : Club Les Randonneurs de La Cha

Logement : Hôtel Les Balcons de Combes Rousset
270, Route de la Condamine
05470 AIGUILLES

Pension complète en chambres doubles, draps et serviettes de toilette fournis

Équipement de randonnée montagne : chaussures de marche avec semelles type « Vibram », crampons et bâtons de randonnée. La liste complète sera fournie aux participants.

Formalités : carte d'identité et carte vitale. Permis de conduire pour les chauffeurs.

Licence FF Randonnée : licence obligatoire, minimum IRA

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du
Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.
Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Prix global : 630 € ; il comprend :

- Les 6 nuits en hôtel, en $\frac{1}{2}$ pension
- Les pique-niques des jours 2 à 6
- Le trajet et transferts sur place en covoiturage
- Les visites des jours 1 et 7
- L'assurance « assistance rapatriement » fournie avec la licence FFRandonnée

Reste à votre charge :

- Le pique-nique du jour 1
- Le déjeuner du jour 7 à Guillestre
- Les boissons
- L'assurance annulation et interruption de séjour facultative

Paiement en 2 ou 3 chèques à l'ordre « Les Randonneurs de la Cha » remis à l'inscription :

- 1^{er} acompte : **230 € débité le 13/01/2025**
- 2^{ème} acompte : **400 € débité le 06/08/2025**
- **En option**, assurance annulation et interruption de séjour : **29 € débités** à l'inscription. Cette assurance ne peut être souscrite postérieurement à la prise en compte de l'inscription (notice consultable sur le site <http://randonneursdelacha.com/> rubrique séjours/voyages)

Note : la contribution IT de **6€** par personne est prise en charge par le club.

Renseignements :

- Gérard MONGELLAZ : 06 13 51 07 30 gerardmongellaz@orange.fr
- Bruno PUECH: 06 26 06 14 69 br.puech@gmail.com

Descriptif programme : voir tableau page suivante

Modalités d'inscription : compléter, dater et signer le bulletin d'inscription (à télécharger à partir du site de l'association : <http://randonneursdelacha.com/> rubrique séjours/voyages), et l'envoyer ou le déposer, avec :

- vos 2 ou 3 chèques de règlement à l'ordre des « Randonneurs de la Cha »,
- éventuellement, le bulletin de souscription à l'assurance annulation complété, daté, signé dans la boîte aux lettres du Club :

Les Randonneurs de La Cha
à l'attention de Bruno PUECH
93 Place de l'Eglise
74230 DINGY SAINT CLAIR

Votre inscription sera prise en compte en fonction de l'ordre d'arrivée de l'inscription.
Après la date de clôture des inscriptions, ou dès que le nombre maximum de participants sera atteint, vous serez sur liste d'attente.

Conditions d'annulation : en cas d'annulation de votre part, le Club vous retiendra les frais engagés quel que soit le motif de l'annulation. Si vous avez souscrit l'assurance annulation, c'est elle qui vous remboursera éventuellement si vous répondez aux conditions. Lisez bien la notice.

Frais de résolution ou d'annulation d'inscription :

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

- Annulation faite avant le **13/01/2025** : restitution des sommes versées.
- Annulation faite entre le **13/01/2025** et le **06/08/2025** : restitution des sommes versées avec une retenue de **30 €** pour frais de dossier. Les contributions UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice.
- Annulation postérieure au **06/08/2025** : Restitution de la différence en fonction des frais engagés.

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FF Randonnée valide ou d'un Pass Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Les contributions UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur le site des randonneurs de la Cha : [http://randonneursdelacha.com/rubrique séjours/voyages](http://randonneursdelacha.com/rubrique%20s%C3%A9jours/voyages).

**VOTRE INSCRIPTION DEVIENDRA DEFINITIVE APRES LA DATE DE CLOTURE
DU 11 JANVIER 2025, ET APRES CONFIRMATION DU CA**

SEJOUR QUEYRAS 2025 - PROGRAMME DES RANDONNEES

Groupes	Date	RANDONNEE	Départ sentier	Dénivelé	Temps montée	Temps total AR	Kms	COTATION			Observations	Trajet A/R
								Effort	Technique	Risque		
Groupe 1 & 2	6/9	Visite guidée "Saint Véran, un village dans les étoiles" - Saint Véran - 14H30										
Groupe 2	7/9	Lacs Blanchet 2 829 m	Chapelle de Clausis - Saint Véran - 2 308 m	440 m	2 h	4 h	7,3 km	69	3	2	Navette Saint Véran - Chapelle de Clausis	32 km 2 x 0 h 22
Groupe 1	7/9	Tour du Pic des Toillies 2 955 m	Chapelle de Clausis - Saint Véran - 2 308 m	860 m	3 h 30	6 h 30	13,1 km	113	3	3	Navette Saint Véran - Chapelle de Clausis	32 km 2 x 0 h 22
Groupe 2	8/9	Granges et Chalets de Furfande - 2 295 m	Le Queyron Arvieux 1 982 m	680 m	2 h 30	5 h	13 km	92	3	3	Boucle	34 km 2 x 0 h 33
Groupe 1	8/9	Furfande et Pic du Gazon 2 744 m	Le Queyron Arvieux 1 982 m	1 000 m	3 h 30	6 h	14,4 km	124	3	3	A/R	34 2 x 0 h 33
Groupe 2	9/9	Lac Miroir et cascade de la Pisse - 2 245 m	Pied du Mézelet Ceillac 1 690 m	580 m	2 h	4 h	6,8 km	80	3	3	A/R	62 km 2 x 0 h 31
Groupe 1	9/9	Lacs Miroir et Saint Anne 2 410 m	Pied du Mézelet Ceillac 1 690 m	880 m	3 h 30	5 h	13,2 km	105	3	3	Boucle	62 km 2 x 0 h 31
Groupe 2	10/9	Le Pain de Sucre 3 208 m	Col Agnel 2 580 m	450 m	2 h	4 h	6 km	55	3	4	A/R	50 km 2 x 0 h 36
Groupe 1	10/9	Lacs Foréant et de l'Eychassier - 2 917 m	Col Agnel 2 580 m	800 m		6 h	14 km	112	3	3	Boucle	50 km 2 x 0 h 36
Groupe 2	11/9	Le Col Lacroix 2 300 m	L'Echalp Abriès 1 660 m	690 m	3 h	5 h	9 km	86	3	3	Boucle	30 km 2 x 0 h 20
Groupe 1	11/9	Refuge du Viso et Lac Lestio 2 510 m	La Roche Ecroulée Abriès 1 800 m	880 m	3 h 30	6 h	18 km	113	3	3	Demi Boucle	33 km 2 x 0 h 28
Groupe 1 & 2	12/9	Visite guidée de Mont-Dauphin - Guillestre - 10h00										

Les horaires des randonnées sont donnés à titre indicatif en heures de marche effectives. Les conditions météorologiques, la forme physique des participants ou tout autre incident non prévisible à ce jour peuvent amener l'organisateur à modifier le programme ci-dessus

Association bénéficiaire de l'immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051